

A Monsieur le Maire.
A nos concitoyens d'Étival-Clairefontaine et par-delà

Suite à la réception dans nos boîtes aux lettres de l'Info flash « Accueil de migrants dans notre commune », nous souhaitons porter à votre connaissance les éléments suivants.

L'arrivée envisagée dans notre commune de 15 jeunes hommes, demandeurs d'asile, en provenance de Calais a provoqué chez certains une profonde crainte. Loin d'être dans l'angélisme ou « au pays des bisounours », nous comprenons parfaitement cette légitime inquiétude, notamment pour les riverains proches du chalet de Bellefontaine. Accueillir ces personnes n'est effectivement pas une tâche facile.

Pour autant, nous ne saurions adhérer à la démarche entreprise par M le Maire à travers la tenue du Conseil Municipal Extraordinaire du 5 novembre 2015, ni à la délibération issue de celui-ci.

Nous sommes persuadés qu'une approche différente était possible.

Lors de ce conseil convoqué à la hâte, la description des problèmes qui pourraient survenir a priori a été fortement réductrice de l'enjeu de cet accueil. Cette description loin de permettre une réflexion sereine, propre à cerner les solutions qu'il serait possible de mettre en oeuvre collectivement n'a fait que renforcer les peurs et le rejet, comme en ont témoigné les nombreux commentaires du public.

La délibération votée fait état d'une « perception forcément non positive de cette mesure [...] par l'ensemble des Stivaliennes et Stivaliens ». Nous ne nous reconnaissons pas dans cette affirmation qui ne s'étaye sur aucun débat représentatif.

Aussi, de façon symbolique, nous nous réservons la possibilité de porter cette délibération devant le tribunal administratif en vue de son annulation pour les raisons suivantes :

- Sur le fond, le caractère abusif des termes cités ci-dessus : « l'ensemble des Stivaliennes et Stivaliens »
- Sur la forme, l'absence de vote des élus sur l'urgence du point à l'ordre du jour, préalable à son examen, vote requis par la réglementation dans le cas d'un Conseil Municipal Extraordinaire.

Mais ce que nous voulons, c'est avant tout rappeler la nécessité d'une approche digne et responsable sur la question de l'accueil des migrants, respectant l'expression de toutes les convictions et évitant les propos douteux que l'on peut observer sur les réseaux sociaux et les amalgames qui pourraient survenir à la suite des dramatiques événements de Paris. N'est-ce pas là le rôle de tout élu de la République ?

Signé les Stivaliennes et Stivaliens suivants

Colette COQUARD, Georgette BACCOUCHE, Marie-Josée RICHARD, Jean-Jacques RICHARD, René COQUARD, Carmen TOUSSAINT, Jean-Pierre TOUSSAINT Genevieve WAGNER, Thierry NICOT, Lydie NICOT, Clémence NICOT, Marie-Caroline NICOT, Véronique GEORGEL, Béatrice BAXA, Jean-Louis DIDIER, Claudine DIDIER, Georges LOZUPONE, Elisabeth LOZUPONE, Françoise JEANDEL, Charles WOLF, Marie-Jeanne WOLF, Madeleine JEANDEL, Willy JANOT, Carole JANOT, Françoise ANCEL, Noël ANCEL, Renée CHAMPREUX, Thérèse LAURENT, Gérard LAURENT, Anne GOUSY, Brigitte CHEVENEMENT, Pierre POIROT, Christelle POIROT, Franck PANOZZO, Joëlle LAUFER, Alain CHARLIER, Philippe BANNEROT, Nicole STEYER, Catherine BERBIN, Daniel FRANÇOIS, Patrice LIMBACH, Olivier LAMY-PITHOS, Nadia LAMY-PITHOS, Philippe BOULANGEOT, Chantal BOULANGEOT, Lawrence JOLY, Isabelle JOLY, Alexandra MATHIEU, Pascal FREBILLOT, Jean-Yves BOITTE, Agnès BOITTE, Blandine BERANGER, Jocelyne KEYSER, Bernard KEYSER

Au delà d'Étival signent également

Olivier TOUSSAINT 75017 Paris, Jean-Christophe TOUSSAINT 54800 Jarny, Boris COQUARD 24480 Le Buisson De Cadouin, Hélène OUPTEIER 88420 Moyenmoutier, Mme GEINDRE 88490 La Grande Fosse, Claude GUILLOT 88650 Mandray, Viviane GUILLOT 88650 Mandray.